

Réf: Dossier N° 053263

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « Aman Kouadio Groupe » en abrégé « Amanka.G »

Siège social Abidjan, Abobo, ANONKOUA KOUTE, Lot 1159, Ilot
127

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « Aman Kouadio Groupe » en abrégé «
Amanka.G »

Objet : CONSTRUCTION GENIE CIVIL

TRAVAUX PUBLICS

ASSAINISSEMENT

AMENAGEMENT

FOURNITURE

COMMERCE

TRANSPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ANONKOUA KOUTE, Lot 1159, Ilot 127

Dirigeant(s) : M KRA KOBENAN MANZAN YANNICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06994 du 03/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35169/GTCA/RC/2021 du 03/12/2021

